



DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC

AVIS public est donné par les présentes que le rôle général de perception des taxes de la Ville de Saint-Pie pour l'année 2019 relatif à toutes les propriétés assujetties, a été complété et déposé au bureau municipal, en l'hôtel de ville de Saint-Pie, 77 rue Saint-Pierre, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes dans les jours qui suivent, veuillez communiquer avec le Service de la comptabilité à l'hôtel de ville au 450-772-2488.

Saint-Pie, le 16 janvier 2019.

Dominique St-Pierre
Trésorière